

La médiation des entreprises appelée pour œuvrer auprès de différentes filières

« La médiation des entreprises garante du plan de résilience », titre **Le Figaro**, soulignant que cette structure dépendant de Bercy résout, gratuitement et à l'amiable, des problèmes de délais de paiement et de sous-traitance. Ces derniers mois, elle a été appelée pour œuvrer auprès de différentes filières (cosmétique, nucléaire, électronique) après celles de l'aéronautique et de l'automobile à l'automne 2020. Toutes bénéficient d'un accompagnement avec la mise en place d'un dispositif spécifique. « Il faut de la solidarité dans les filières, il faut que les entreprises puissent modifier leurs contrats et répercuter les hausses de prix », a souligné Bruno Le Maire lors de la présentation du plan résilience. Lors de l'irruption de la pandémie, cet acteur public avait démontré toute son utilité. En 2020, son activité a été multipliée par quatre, elle a totalisé plus de 9 600 sollicitations et médiations émanant à plus de 80 % de TPE et PME. (**Le Figaro**, p.25)